

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 62 (1984)
Heft: 9/10

Artikel: Débats politiques entre mycologues?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-936138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Débats politiques entre mycologues?

Drôle de titre! Boletus a-t-il perdu la tête et faut-il envisager de bientôt le mettre au rancart? Nous, mycologues, nous n'avons rien en commun avec les politiciens, mais là rien de rien! Nous parcourons bois et prairies, et nos loisirs sont occupés à la recherche de champignons dans le but de les déterminer, de les contrôler ou d'en faire de petits plats. Un tel saute de joie à la découverte d'un Ascomycète minuscule sur une tige d'ortie, un autre est au septième ciel lorsqu'il déguste une recette savamment préparée. Un bon nombre d'entre nous sacrifient un peu de leur temps libre, déjà si chichement mesuré, à fonctionner comme contrôleurs officiels, distribuant aux cueilleurs inexpérimentés leurs conseils de connaisseurs, protégeant leurs semblables contre les intoxications. D'autres dépensent leur énergie dans la Société locale, soit comme membres du Comité, soit au sein de la Commission technique. Tout ce petit monde, parfois au déplaisir de leur conjoint, vous ne le trouverez que rarement à l'adresse de leur domicile. Et alors, pourquoi cette question bizarre qui paraît lier Mycologie et Politique?

Et pourtant, la désignation du président de la Commission scientifique, l'autre jour, n'a-t-elle pas été un choix politique? Et puis, il y a quelques années, n'a-t-on pas refusé de nommer un certain Enrico Zoccatelli au Comité, simplement parce qu'il était Italien? On découvrit plus tard que ce cher Enrico était en réalité un vrai citoyen suisse, bourgeois d'une commune tessinoise. Entre temps, bien déçu de notre attitude, il avait depuis belle lurette quitté notre Société xénophobe...

Habituellement, ce n'est pourtant qu'en soirée tardive que s'amorcent ces débats politiques, par exemple dans l'arrière salle attenant au local où s'est déroulée une Assemblée de délégués. Ce salon enfumé devient alors la Chambre basse d'un Conseil national, la lourde table ronde de chêne en devient le pupitre des discours et l'autre table à côté la tribune des auditeurs. Il n'est pas difficile de s'imaginer ainsi avoir constitué le Parlement d'un Etat de Mycologues secoué de dissensions internes.

Trois Présidents de partis figurent aujourd'hui sur la liste des orateurs. Tout d'abord Jean-Louis — qui représente l'opposition et préside le parti des jeunes contestataires —, puis Julot — président du parti pro-USSM — et enfin Paul-Henri — porte-parole du parti pro-VAPKO.

Jean-Louis a pris la parole. «Messieurs, j'ai entendu dire que le Comité Central a l'intention d'augmenter la cotisation annuelle de deux francs. Oh! cela ne va pas faire un gros trou dans mon budget, mais je m'y oppose pour une question de principe. Tout membre raisonnable doit sérieusement se demander quel usage on va faire effectivement de cet argent. On va probablement l'affecter au paiement de chambres d'hôtel hors de prix et à des honoraires royaux pour des fonctionnaires inutiles de l'Union. Ou alors pour la Revue mycologique: de toute façon, ce journal coûte beaucoup trop cher et il est à mon avis absolument inutile car il n'est pas un péquin pour le lire. Peut-être que ces deniers supplémentaires devront alimenter les caisses de la Commission scientifique: que nous a apporté ce groupement sinon des frais de fonctionnement? Messieurs, ce n'est pas par hasard que dans le Comité même de notre Société des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour proposer notre radiation de l'Union. Et pourquoi pas, en somme. Les économies ainsi réalisées permettraient de financer chaque année un beau voyage pour nos membres, ou alors de diminuer nos cotisations!»

Julot ne peut laisser passer des attaques aussi grossières et il réplique avec indignation. «Mon cher Jean-Louis, si notre Société se détachait de l'Union suisse, elle dépérirait rapidement et se réduirait à un ridicule Club de nains incompetents. Il me semble que vous ignorez absolument ce que l'USSM peut vous offrir, ou bien alors je vous accuse de ne pas vouloir faire usage des services extraordinairement attractifs qu'elle peut rendre à ses membres. Chaque année l'Union organise à grands frais des cours et des journées d'étude. Elle dispose d'une librairie où chaque Société peut se procurer à prix raisonnables des ouvrages de qualité. Quant aux reproches répétés à l'adresse de notre revue, je les estime diffamatoires: elle est en effet de bien meilleure qualité que la réputation que vous lui faites. Je te donne raison sur un point, mon cher Jean-Louis: aucun péquin ne la lit; elle n'est justement pas faite pour les péquins, mais pour les membres des Sociétés qui savent, eux, la lire et l'apprécier. Encore deux choses: si votre Société devait avoir besoin de diapositives pour une conférence, un coup de fil suffit. Enfin, sans la Commission scientifique de l'Union, la Suisse serait un pays sous-développé au chapitre de la Mycologie. Sont but n'est évidem-

ment pas uniquement de décréter si un champignon peut être consommé sans risque d'intoxication...» Consciemment ou non, Julot fixait Paul-Henri, représentant de la VAPKO, qui attendait son tour dans le débat parlementaire.

«Vous, les fonctionnaires de l'USSM, cessez donc vos vantardises. Qui donc constitue l'essentiel de vos membres? C'est nous, la VAPKO! Qui donc représente la plus grande part des cotisations? C'est nous, la VAPKO! Et de qui se moque-t-on toujours, qui est montré du doigt comme destructeur de la flore fongique? Encore la VAPKO. Nom d'un petit bonhomme, nous avons un devoir à faire, et ce devoir nous a été confié par l'autorité politique communale: vous manquez donc totalement de fair-play en nous présentant toujours comme des bouffeurs de champignons, alors que nous cherchons simplement à remplir notre tâche le plus consciencieusement possible. Arrêtez donc de toujours mettre en avant vos ridicules semaines d'étude. Nous en organisons aussi, et elles sont bien plus importantes puisque nous y formons des contrôleurs officiels, qui doivent subir des examens sévères. Je doute fort que les participants à vos journées d'étude seraient capables de réussir aux épreuves exigées. J'ai entendu dire que vos cours sont bien plus «relaxés» que les nôtres. Chez nous, justement, règnent encore l'ordre, l'éducation et la discipline. Du reste, ce que nous exigeons, c'est d'avoir plus de poids dans l'Union et nous saurons bien réussir à faire valoir ces exigences.»

Les discussions se prolongèrent fort tard ce soir-là. Jean-Louis et Julot voulaient dissoudre la VAPKO, parce que les postes de contrôle officiel favorisent la destruction de la flore fongique et provoquent de stupides lois de protection. Julot et Paul-Henri étaient d'accord pour interdire toutes les Associations sauvages parasites qui échappaient au paiement des cotisations en faveur de l'Union. Paul-Henri et Jean-Louis brisèrent en commun une lance contre les prix trop élevés pratiqués par la librairie de l'Union: il n'y a qu'à comparer avec certaines livraisons provenant directement d'Italie...

Les débats ne cessèrent qu'à l'annonce, vers minuit, du traditionnel «Mesdames et Messieurs, c'est l'heure de police», par le corpulent cafetier. Alors seulement, nos trois parlementaires se hâtèrent chacun chez soi, retrouver la chaleur douillette des duvets emplumés.

A qui, cher lecteur, donneras-tu raison? Faut-il maintenir l'USSM et/ou la VAPKO? Qu'est-ce qui est le plus important? Je me suis fait aussi une opinion: je pense que nos trois amis n'ont représenté que leurs intérêts strictement personnels et qu'ils ont dévoilé leur profond égoïsme. Nous ne pouvons renoncer ni à l'USSM et à ses services, ni à la puissante VAPKO. La Commission scientifique de l'Union remplit sa tâche spécifique, et elle le fait au moins aussi bien que les instructeurs de la VAPKO, dont les objectifs sont différents. Il est inadmissible de comparer les cours destinés à former des contrôleurs officiels et ceux dont le but est l'étude scientifique des champignons. Il ne faut pas oublier non plus que les semaines d'études, auxquelles chacun s'inscrit en toute liberté, sont entièrement à la charge des participants qui en assurent eux-mêmes tous les débours.

Moralités: Il ne faut pas mélanger les chèvres et les choux! Les mycologues ne sont-ils pas un peu politiciens sur les bords?

BOLETUS

(P.S. Les personnages et leurs répliques sont, bien sûr, purement imaginaires. Toute ressemblance avec des personnes existantes ne serait que fortuite, quoique intentionnelle.)

(Trad. F.B.)

On cherche: Stations du *Cortinarius odorifer* Britz. (Cortinaire à odeur d'anis)

Dans le cadre d'une recherche scientifique, visant à déterminer le comportement mycorhizique du *Cortinarius odorifer*, j'aimerais rassembler des informations sur les stations de cette espèce dans toute la Suisse. Je serais reconnaissant à toute personne qui connaît de telles stations, ou qui trouverait cette espèce durant la saison automnale 1984, de bien vouloir m'en donner connaissance immédiatement au(x) numéro(s) de téléphone: 01/739 22 71 ou 739 22 84 (S. Egli, Institut fédéral de recherches forestières, 8903 Birmensdorf).